

# ATTESTATION DE LABÉLISATION

Label CH-N79901-2026-174

L'entreprise

## Union fribourgeoise du Tourisme

A obtenu le label CARBON FRI. L'entreprise a rempli toutes les conditions requises et soumis tous les documents nécessaires à l'obtention du label conformément au règlement de labélisation du 15/05/2018.



En particulier, ce certificat atteste

**Que le bilan CO<sub>2</sub> a été établi par une organisation accréditée, garantissant la conformité avec la norme ISO 14064-1.**

**La présence d'une politique climatique et d'une déclaration d'intention pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.**

**La présence d'une attestation de l'investissement dans la Fondation.**

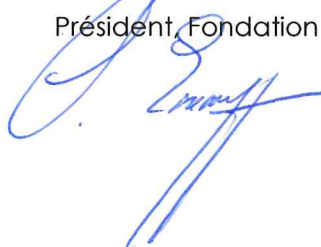
Le label est valable pour une durée d'un an à partir du 07/05/2026.

En deux exemplaires à Fribourg, le 12/06/2026

Autorisé par

**Christophe Emmenegger**

Président, Fondation Carbon Fri

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Emmenegger", is placed over the printed name and title.